

SYLVIE LAIGNEAU-FONTAINE

## LES BANQUETS DU *SODALITIUM LUGDUNENSE* : UN IDÉAL DE SOCIABILITÉ À LA RENAISSANCE

Comme le dit Jean-Claude Mühlethaler en une jolie formule tout en renvoyant à l'ouvrage capital de Michel Jeanneret *Des mets et des mots*<sup>1</sup>, « la Renaissance s'est montrée conviviale »<sup>2</sup>. Fascinés par les modèles de banquets littéraires et philosophiques de Platon et Xénophon<sup>3</sup>, par ceux des banquets érudits de Plutarque, Athénée ou Macrobe<sup>4</sup> — encore cette distinction est-elle toute relative<sup>5</sup> —, tout autant que par le contre-modèle du *symposion* socratique offert par Lucien<sup>6</sup>, les humanistes ont à leur tour multiplié les ouvrages proposant des règles de civilité, mais ont aussi, comme leurs prédécesseurs, formulé ces règles de façon non pas théorique mais pratique, en publiant des

---

SYLVIE LAIGNEAU-FONTAINE — Faculté de Lettres et Philosophie, Université de Bourgogne ;  
adresse de correspondance : 4 Bd Gabriel, F 21000 Dijon, France ; e-mail : [sylvie.fontaine@u-bourgogne.fr](mailto:sylvie.fontaine@u-bourgogne.fr) ; ORCID : <https://orcid.org/0000-0001-5474-6543>.

<sup>1</sup> Michel Jeanneret, *Des mets et des mots. Banquets et propos de table à la Renaissance* (Paris : Corti, 1987).

<sup>2</sup> Jean-Claude Mühlethaler, « Des mets et des maux. Aspects et enjeux de la dévaluation de la table à la Renaissance », *Romanische Forschungen* 108 (1996) : 396.

<sup>3</sup> Platon, *Le Banquet*, trad. Paul Vicaire (Paris : Les Belles Lettres, 1989, 4<sup>e</sup> tir. 2008). Xénophon, *Le Banquet*, trad. François Ollier (Paris : Les Belles Lettres, 1961, 8<sup>e</sup> tir. 2018).

<sup>4</sup> Plutarque, *Propos de table*, I-III, trad. François Fuhrmann (Paris : Les Belles Lettres, 1972, 2<sup>e</sup> tir. 2003) ; livres IV-VI, trad. François Fuhrmann (Paris : Les Belles Lettres, 1978, 2<sup>e</sup> tir. 2003) ; livres VII-IX, trad. Françoise Frazier et Jean Sirinelli (Paris : Les Belles Lettres, 1996, 2<sup>e</sup> tir. 2003). Athénée, *Les Deipnosophistes*, livres I-II, trad. Anne-Marie Desrousseaux (Paris : Les Belles Lettres, 1956, 2<sup>e</sup> tir. 2002). Macrobe, *Saturnales*, livres II-III, trad. Benjamin Goldlust (Paris : Les Belles Lettres, 2021).

<sup>5</sup> Cette distinction habituelle est, d'après Pascale Hummel, « sans pertinence irréprochable », compte-rendu de *Le Convive et le savant. Sophistes, rhéteurs, grammairiens et philosophes au banquet, de Platon à Athénée* de Y. Scolan (Paris : Les Belles Lettres, 2017), *Revue des Etudes Grecques* 131 (2018) : 809.

<sup>6</sup> Lucien, *Le Banquet ou les Lapithes*, trad. Jacques Bompaire (Paris : Les Belles Lettres, 1998, 3<sup>e</sup> tir. 2012).

textes de toute sorte, aussi bien en prose qu'en poésie, de coloration « symposiaque ».

C'est une caractéristique que l'on trouve chez les auteurs dont je vais traiter dans cette communication, qui forment ce que l'on appelle le *sodalitium Lugdunense* ; il s'agit d'un groupe composé de ceux que l'on nommerait aujourd'hui des « intellectuels » lyonnais ou, pour employer un terme moins anachronique, une « compagnie d'humanisme »<sup>7</sup>, active dans la ville de Lyon pendant la décennie 1530–1540<sup>8</sup> et réunie par l'amitié et l'amour des belles lettres autour de l'imprimerie de Sébastien Gryphe et de la demeure de Guillaume Scève<sup>9</sup>. Parmi les auteurs qui composent cette compagnie, certains écrivent en français<sup>10</sup> et d'autres, plus nombreux, en latin. Je m'intéresse aujourd'hui aux quatre plus importants d'entre eux, Nicolas Bourbon, Etienne Dolet, Gilbert Ducher et Jean Visagier, tous auteurs de recueils d'épigrammes parus entre 1530 et 1538<sup>11</sup> et contenant de nombreuses pièces de nature symposiaque. Que signifient chez eux la forte présence de telles pièces ? Est-il possible d'en tirer des paradigmes pouvant informer les reprises postérieures ? C'est à ces deux questions que cette communication souhaite tenter de répondre.

En s'inspirant de Catulle et de Martial, leurs deux grands modèles, ces poètes donnent tout d'abord à voir, à travers leurs recueils, une société du banquet. Nombre de leurs pièces appartiennent en effet au genre du billet d'invitation et témoignent donc de la mise en littérature d'une pratique habituelle dans la société lyonnaise. L'épigramme II, 102 des *Nugarum libri*

<sup>7</sup> L'expression est de Verdun-Louis Saulnier, *Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade, Maurice Scève, italianisant, humaniste et poète (ca 1500–1560) : les milieux, la carrière, la destinée* (Paris : Klincksieck, t. 1, 1948), 114.

<sup>8</sup> Pour des précisions sur le *sodalitium*, voir Gilbert Ducher, *Epigrammes* (Lyon : Gryphe, 1538), trad. Sylvie Laigneau-Fontaine et Catherine Langlois-Pézeret (Paris : Champion, 2015), 33–82.

<sup>9</sup> Voir Madeleine Lazard, qui affirme que « le principal centre de ralliement est la demeure de Guillaume Scève, chez qui se tiennent les réunions » (*Louise Labé, Lyonnaise*, Paris : Fayard, 2004, 19).

<sup>10</sup> C'est le cas de Maurice Scève, cousin de Guillaume, auteur de *Délie, objet de plus haute vertu* (Lyon : S. Sabon, 1544).

<sup>11</sup> Bourbon, *Epigrammata* (Lyon : L. Hyllaire, 1530) ; *Nugae* (Paris : Vascosan et Bâle, Cratander, 1533) (trad. Sylvie Laigneau-Fontaine, Genève : Droz, 2008) ; *Nugarum libri octo* (Lyon : Gryphe, 1538 et Bâle, Cratander : 1540). Ducher, *Epigrammatôn libri duo* (Lyon : Gryphe, 1538) (trad. Sylvie Laigneau-Fontaine et Catherine Langlois-Pézeret citée note 8). Dolet, *Carminum libri IV* (Lyon : Gryphe, 1538) (trad. Catherine Langlois-Pézeret, Genève : Droz, 2009). Visagier, *Epigrammatum libri duo* (Lyon : Gryphe, 1536) ; *Epigrammatum libri quattuor, eiusdem Xenia* (Lyon : Parmentier, 1537) ; *Hendecasyllaborum libri quattuor* (Paris : Simon de Colines, 1538) ; *Inscriptionum libri duo* (Paris : Simon de Colines, 1538). Les traductions de ces auteurs, sauf mention contraire, sont tirées des éditions modernes citées ; elles sont personnelles pour Visagier, qui n'a pas encore trouvé d'éditeur moderne.

*octo* de Bourbon est ainsi constituée de deux simples vers adressés à son ami allemand Jean Sturm<sup>12</sup> :

*Ad cenam tibi si placet venire,  
Sturmi, ut pollicitus, veni : parata est.*

S'il te plaît de venir dîner, Sturm,  
comme tu l'as promis, viens : le dîner est prêt.

La pièce, dans sa simplicité et sa familiarité, n'a d'autre intérêt que d'attester les bonnes relations entretenues par Bourbon avec Sturm. Même chose pour l'épigramme I, 225 de Visagier, adressée à Dolet :

*Ad cenam venias, rogo, Dolete ;  
quid differs ? Venias, parata cena est.*

Viens dîner, Dolet, je t'en prie ;  
qu'attends-tu ? Viens, le dîner est prêt

Marques d'amitié et mise en scène de la sociabilité existant entre les membres d'un groupe, de telles pièces sont aussi le témoignage d'un jeu littéraire reposant sur une caractéristique de la poésie épigrammatique, que Pierre Laurens a nommée le « changement dans la répétition »<sup>13</sup> : il s'agit de dire la même chose que le confrère mais différemment, ou de traiter toujours du même thème, mais en le faisant varier à l'infini. Ainsi, différentes modalités du billet d'invitation sont exploitées : Bourbon mentionne par exemple en IV, 87 l'invitation qu'il a reçue du poète Jacques Delaunay et affirme espérer rencontrer à cette occasion l'amie de celui-ci<sup>14</sup> ; Visagier déplore en I, 232 que Bohier<sup>15</sup> ne réponde pas à son invitation et lui demande, dépité : *quid obstat ?* (« qu'est-ce qui t'en empêche ? ») ; en II, 85, au contraire,

<sup>12</sup> Sur ce personnage, proche de Latomus, professeur à Paris (Collège Royal), puis à Strasbourg, voir Charles Schmidt, *La Vie et les travaux de Jean Sturm, premier recteur du gymnase et de l'académie de Strasbourg* (Strasbourg : C.-F. Schmidt, 1855).

<sup>13</sup> Pierre Laurens, *L'Abeille dans l'ambre. Célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance* (Paris : Les Belles Lettres, 1989), 65.

<sup>14</sup> Sur Jacques Delaunay, voir par exemple John Nassichuk, « Jacques Delaunay et les moines poètes Dampierre et Marconville dans les *Epigrammata* (1539) », *Humanistica Lovaniensia* 70 (2021) : 155–183.

<sup>15</sup> Sans doute François Bohier (1500–1567 ou 1569), le fils de Thomas Bohier, qui fréquentait le *sodalitium Lugdunense*, comme en atteste la pièce I, 116 des épigrammes de Ducher.

c'est lui qui refuse l'invitation d'un nommé Aulus, pour des raisons qu'il exprime avec verve :

*Ne cenem tecum, iratum mihi te facis, Aule ;  
ira mihi tua plus quam tua cena placet.*

Que je ne dîne pas avec toi, cela te met en colère, Aulus ?  
c'est que ta colère (*ira*) me plaît plus que tes dîners (*cena*).

Dans un autre registre, dans une pièce composée à moitié en grec et à moitié en latin (preuve de la virtuosité de son auteur), Bourbon reproche amicalement à Guillaume Scève le dîner de la veille, un peu trop copieux et arrosé :

*Desine me, Scaeva, ad coenam tam saepe uocare [...]  
Rara tot adponis regali πέμματα luxu [...]  
Spumea καὶ σὸς ὁ παῖς toties mihi pocula miscet  
(Nugarum libri octo, VIII, 56, 1-5).*

Cesse, Scève, de m'inviter si souvent à dîner [...]  
Car tu offres tant de mets rares, d'un luxe royal [...]  
Et ton jeune serviteur me verse si souvent des coupes de vin écumeux.

C'est que, dans les banquets mis en scène par le *sodalitium Lugdunense*, Bacchus règne en maître, conformément du reste au code des *symposia* antiques, dans lesquels, comme le rappelle Estelle Oudot en citant Plutarque, le vin « délie les langues et fluidifie l'échange des propos »<sup>16</sup>. Cela explique sans doute pourquoi Visagier consacre plusieurs vers à expliquer à un ami qui l'a invité quel type de vin séduit : celui-ci doit plaire à la fois aux yeux par sa couleur claire, au nez par son odeur douce, à la bouche par sa saveur suave et aux oreilles par son nom<sup>17</sup>. Dolet pour sa part sous-titre une de ses

<sup>16</sup> Estelle Oudot, « 'La table fabrique les amis' : quelques remarques sur le savoir-vivre dans les *Propos de Table* de Plutarque », *Camena* 19 (2016) (*Savoir-vivre et grossièreté de l'Antiquité à la Renaissance*, éd. Sylvie Laigneau-Fontaine) : 5, <https://www.sapat.fr/toutes-les-revues-en-ligne-camena/camena-n-19-decembre-2016-savoir-vivre-et-grossierete-de-l-antiquite-a-la-rennaissance-565.htm>. Cf. Plutarque 621C : le banquet est « un passe-temps où le vin grâce à la bonne humeur qu'il provoque, conduit à l'amitié » (διαγωγὴ γὰρ ἐστὶν ἐν οἴνω τὸ συμπόσιον εἰς φιλίαν ὑπὸ χάριτος τελευτῶσα).

<sup>17</sup> Visagier, *Epigrammatum libri IV*, II, 240, 4-7 : *Delectans oculos, colore claro, et / sit dulci recreans odore nares, / pascens mellifluo sapore linguam, / aures nomine.*

épigrammes, adressée à deux amis : « Il invite Bacchus à venir assister à son banquet »<sup>18</sup> et se livre à un vibrant éloge des effets de la boisson :

*Ubi ubi locorum, Bacche, agas, huc fer pedem  
Adducque tecum omnes Charites !  
Curae aufugient praesente tuo sacro numine,  
Curae aufugient praesente te,  
Conuiuiis male commodae curae nec satis  
Potationibus propriae (Carmina, II, 36, 1-6).*

Où que tu sois, Bacchus, porte ici tes pas,  
Et amène avec toi toutes les Charites !  
Les soucis s'enfuiront en présence de ta divinité sacrée,  
Les soucis s'enfuiront en ta présence,  
Ces soucis qui ne s'accordent pas aux banquets  
Et sont peu appropriés pour les beuveries !

Autant que de l'épigramme, la pièce tient de l'hymne et rappelle, comme le mentionne Catherine Langlois-Pézeret, à la fois les trois *Hymnes homériques à Dionysos*, les *Odes* I, 18 et II, 19 d'Horace, et de nombreuses pièces néo-latines consacrées au même motif, en particulier le poème de Pontano intitulé *Sodales inuitat ad Martinalia (Invitation aux amis, pour la fête de saint Martin)*<sup>19</sup>. Dans les derniers vers, Dolet promet à Bacchus que les dîneurs lui consacreront « tout ce que le vin, ta liqueur, engendre de talent »<sup>20</sup>.

En effet, selon une tradition bien ancrée depuis l'Antiquité<sup>21</sup>, le vin apporte une aide précieuse aux poètes. Reprenant une idée exprimée par Horace dans une épître<sup>22</sup>, Bourbon affirme que les vers composés des buveurs d'eau sont « froids » (*frigent*)<sup>23</sup>, c'est-à-dire qu'ils laissent le lecteur indifférent. Visagier développe la thématique dans une pièce de seize vers adressée à « l'abstinent Cohorius », dans laquelle il s'étonne de le voir détester à ce point le vin et lui démontre qu'il est impossible de se dire à la fois

<sup>18</sup> Dolet, *Carmina*, II, 36 : *Bacchum uocat ut in conuiuiio adsit.*

<sup>19</sup> Langlois-Pézeret, Dolet, *Carmina*, 443.

<sup>20</sup> Dolet, *Carmina*, II, 36, 21–22 : *Vinum, tuus liquor ingenii quicquid parit / Praestibimus nullo dolo.*

<sup>21</sup> Le troisième *Hymne homérique à Dionysos* affirme qu'il est impossible à qui oublie Dionysos de se souvenir du chant sacré.

<sup>22</sup> Horace, *Epîtres* I, 19, 2–3: *Nulla placere diu nec uiuere carmina possunt / Quae scribuntur aquae potioribus* (« Ils ne peuvent ni plaire ni vivre longtemps, les vers / écrits par des buveurs d'eau »).

<sup>23</sup> Bourbon, *Nugarum libri octo*, I, 211, 2 (= *Epigrammata*, fol. VIII, v° et *Nugae*, ép. 182).

abstinent et poète<sup>24</sup>. C'est la raison pour laquelle, lorsque Bourbon invoque les divinités à qui il demande de l'assister, Bacchus figure en bonne place, à côté d'Apollon, des Muses, des Charites et de Vénus et Cupidon<sup>25</sup>.

Pour autant, pour que la poésie soit réussie comme pour que le banquet se passe bien, il est nécessaire de savoir respecter une juste mesure de vin. Estelle Oudot indique qu'il revenait au chef du banquet d'organiser les choses et de faire tenir aux convives « le point médian entre l'ivresse inconvenante et cette abstinence ennuyeuse qui conviendrait mieux à un maître d'école », selon l'expression de Plutarque<sup>26</sup>. Ducher, adepte de la formule attribuée à Solon μηδὲν ἄγαν (« rien de trop »), traduit et reprend à son compte une épigramme grecque de Théognis :

*Vinum, si nimium sumatur, res mala certe est ;  
Si modicum uero, res bona, non mala sit (Epigrammatôn libri duo, II, 164).*

Trop de vin, c'est une mauvaise chose, à coup sûr ;  
Mais du vin juste assez, voilà qui serait une bonne chose, pas une mauvaise.

Comme le montre l'étude de l'ensemble de son recueil, Ducher est un homme du juste milieu, une notion du reste importante pour les hommes de la Renaissance, et il s'efforce de transmettre à ses élèves (il était professeur au Collège de la Trinité, à Lyon) une morale de sagesse et de vertu<sup>27</sup>.

Les buveurs immodérés, tout comme les hôtes qui encouragent leurs invités à boire plus que de raison, sont au contraire l'objet de vives critiques. C'est d'après Visagier le cas des Anglais, qu'il accuse dans trois épigrammes de prendre plaisir à saouler ceux qu'ils invitent à leurs banquets, en croyant que cette pratique fait d'eux de « bons amis »<sup>28</sup> : c'est dire qu'ils n'ont rien compris à la philosophie du banquet, qui n'est pour eux qu'une occasion d'excès. La dernière pièce de la série résume ce défaut anglais en un cinglant distique :

*Brito tam pretiosa uina credit  
Vt uentrem faciat cadum amphoramque (Epigrammatum libri quattuor, I, 212).*

<sup>24</sup> Visagier, *Hendecasyllaborum libri quattuor*, III, 9.

<sup>25</sup> Bourbon, *Nugarum libri octo*, I, 23, 1–4.

<sup>26</sup> Oudot, « 'La table fabrique les amis' » : 5 ; cf. Plutarque, 620 C.

<sup>27</sup> Pour cet aspect de la poétique et de la morale de Ducher, voir Laigneau-Fontaine et Langlois-Pézeret, Ducher, *Epigrammes* : 124–129.

<sup>28</sup> Visagier, *Hendecasyllaborum libri quattuor*, I, 55, 5 : *Vel gratos fore se putent amicos*.

L'Anglais juge le vin si précieux  
qu'il fait de son ventre une jarre et une amphore.

Le goût trop prononcé de l'alcool fait perdre aux hommes le sens des valeurs, leur ôte le pouvoir de réflexion et – c'est implicite – laisse libre cours à tous leurs bas instincts.

Car pour nos humanistes, les excès de la table sont les corollaires presque nécessaires d'autres types de débauche. Visagier blâme ainsi dans une même épigramme « l'adultère, le joueur et le gourmand », critique autant que les deux autres celui qui exige « des festins royaux pour stimuler son palais et mille coupes de vin pour éloigner ses soucis »<sup>29</sup> et lui promet comme aux autres une fin détestable

*Quique gulam pavit dapibus vinoque sepultus,  
Ille mala scabie tabidus exsul agit  
(Epigrammatum libri quattuor, I, 212, 35-36).*

Et celui qui entretient sa gourmandise, enseveli dans les festins et le vin,  
Celui-là, pourri et galeux, est exclu <du Paradis>.

Par cette affirmation, Visagier rappelle Dante, qui plaçait les *gulosi* (les gourmands, les gloutons) dans le troisième cercle de l'Enfer, où ils sont exposés à une pluie d'eau sale, de neige et de grêle<sup>30</sup>. Chez Bourbon, le lien entre un goût excessif pour les plaisirs de la table et la débauche est plus nettement exprimé encore. C'est le cas dans l'épigramme II, 127, qui met en scène un « efféminé » (*effoeminatum*) envers lequel le poète fait preuve de l'intolérance qui, selon Maurice Lever, caractérise les classes populaire et bourgeoise de la Renaissance française face à l'homosexualité<sup>31</sup>. Parmi d'autres attitudes supposées révéler sa nature (teindre et boucler ses cheveux, farder son visage...), la cible de l'épigramme « boit, fréquente de riches banquets, joue, se débauche, fait mille choses qu'il vaut mieux taire »<sup>32</sup> : la succession paratactique des verbes semble indiquer que tous ces vices n'en font qu'un, comme si l'un entraînait l'autre pour laisser finalement le personnage « en-

<sup>29</sup> Idem, *Epigrammatum libri quattuor*, I, 212 : *De adultero, aleatore, guloso*, v. 19-20 : *Regales mensas, irritamenta palati, / quae curas abigant pocula multa peto.*

<sup>30</sup> Dante, *La Divine Comédie*, VI, 7-12.

<sup>31</sup> Maurice Lever, *Les Bûchers de Sodome. Histoire des « infâmes »* (Paris : Fayard, 1985), 76.

<sup>32</sup> Bourbon, *Nugarum libri octo*, II, 127, 11-12 : *Egregie bibis, et comiuiia laeta frequentas, / Ludis, scortaris, multa tacenda facis.*

seveli dans les plaisirs » (le terme *sepultus*, en fin de vers en latin, est frappant)<sup>33</sup>.

Néanmoins, si le trop est blâmable, le trop peu l'est tout autant. Si un hôte qui accable ses invités sous le vin ne possède pas les codes du banquet qui sont ceux de ce groupe social, un hôte pingre ne les a pas davantage. C'est le cas du Fabianus mentionné par Visagier :

*Ad cenam, Fabiane, vocas, venio ipse paratus,  
sed non cena tuae par, Fabiane, mea est.  
Sumis apros, lepores, turdos tenerasque palumbes,  
at mihi cum vetulo nil petasone datur  
(Epigrammatum libri quattuor, II, 68, 1-4).*

Tu m'invites à dîner, Fabianus : je suis à ta disposition, j'arrive !  
mais mon dîner, Fabianus, n'est pas semblable au tien.  
Pour toi du sanglier, du lièvre, des grives, de tendres palombes,  
et pour moi, rien qu'un vieux jambonneau.

La pièce rappelle la célèbre lettre de Pline le Jeune mettant en scène un hôte qui traite ses hôtes *gradatim* (« par degrés ») et sert de la nourriture plus ou moins fine et des vins plus ou moins réputés selon qu'ils sont ses amis, des hommes de moindre condition sociale ou des affranchis. Un invité demande à l'épistolier s'il approuve cette manière de faire et, devant sa réponse négative, lui fait préciser la façon dont il se comporte quand il reçoit ; Pline explique alors :

*Eadem omnibus pono ; ad cenam enim, non ad notam invito cunctisque rebus  
exaequo, quos mensa et toro aequavi (Correspondance, II, 6, 3).*

Je sers la même chose à tout le monde ; car c'est à un dîner (*cena*) que j'invite, non à une séance d'humiliation (*nota*), et je rends égaux en toute chose ceux que j'ai rendus égaux par la table et le lit de table

Comme de coutume, Pline se présente ici de façon extrêmement valorisante ; cet hôte montre par ses agissements non seulement qu'il est pingre, mais aussi qu'il méconnaît l'une des règles fondamentales d'un banquet digne de ce nom, ce que Plutarque appelle la *κοινωνία*, la « communauté », terme qu'il précise en disant que les convives d'un banquet ne se réunissent

<sup>33</sup> Ibidem, 13 : *Deliciis (breuiter) coopertus es atque sepultus.*

pas « pour manger et boire (οὐ τοῦ φαγεῖν χάριν οὐδὲ τοῦ πιεῖν) mais pour boire et manger *ensemble* (ἀλλὰ τοῦ συμπιεῖν καὶ συμφαγεῖν) »<sup>34</sup>. Autrement dit, si l'on considère que certains ne sont pas nos égaux, on ne les invite pas et inversement, comme le dit Pline, si on les invite, on les « rend égaux ».

Cette notion de « communauté » implique que ne peuvent banqueter de concert que des hôtes qui partagent non forcément les mêmes idées (les discussions autour des *symposiaka* et des *symptika* font au contraire le plaisir des banquets<sup>35</sup>) mais en tous cas les mêmes valeurs. Parmi celles-ci figure en bonne place, à la Renaissance comme déjà à Rome — même si les critères ne sont pas les mêmes d'une époque à l'autre —, l'*urbanitas*<sup>36</sup>. Les humanistes ont attaché une importance extrême à cette notion qui, étymologiquement, renvoie aux mœurs de la ville par opposition à la rusticité de la campagne. Norbert Elias, dans *La Civilisation des mœurs*<sup>37</sup>, a montré comment les conseils des manuels de « savoir-vivre » qui fleurirent à cette époque, destinés à enseigner notamment comment gérer les fonctions corporelles, étaient révélateurs de l'évolution d'une société tentant de bannir tout ce qui relevait d'une « nature animale », désormais objet de dégoût et de rejet. « Le XVI<sup>e</sup> siècle, dit Jacques Revel, est [...] celui d'un intense effort de codification et de contrôle des comportements. Il les soumet aux normes de la civilité, c'est-à-dire aux exigences du commerce social »<sup>38</sup>. Nombre de ces normes concernent les banquets, comme en témoigne la *Civilité puérile* d'Erasmus, dont le chapitre le plus long porte sur ce sujet<sup>39</sup>. Aussi les *rustici*, les rustres, sont-ils l'objet de critiques acérées. Dans les épigrammes de Bourbon, apparaît un nommé Pontilianus qui incarne en quelque sorte le contre-modèle de l'humaniste au banquet :

<sup>34</sup> Plutarque, *Propos de table*, II, 10 [1], 642F-643A, cité par Oudot, « 'La table fabrique les amis' », 4.

<sup>35</sup> C'est Plutarque (*Propos de table*, II, 629 D) qui distingue les *symposiaka* (questions de type philosophique) et les *symptika* (questions portant sur les usages du banquet).

<sup>36</sup> Sur l'*urbanitas* dans les banquets à Rome, voir Nicole Fick, « Savoir-vivre et grossièreté dans l'Antiquité romaine », *Camena* 19 (2016).

<sup>37</sup> Norbert Elias, *Über den Prozeß der Zivilisation : soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen* (Bâle, 1939), trad. Pierre Kamnitzer, *La Civilisation des mœurs* (Paris : Calmann-Lévy, 1973) et *La Dynamique de l'Occident* (Paris : Calmann-Lévy, 1976).

<sup>38</sup> Jacques Revel, « Les usages de la civilité », en : *Histoire de la vie privée*, t. 3 : « De la Renaissance aux Lumières », édité par Philippe Ariès (Paris : Seuil, 1986), 169.

<sup>39</sup> Erasmus, *De civilitate morum puerilium* (Anvers : M. Hillenium, 1530) (multiples rééditions), chapitre *De conuiuiis*.

*Rumor ait crebro te, Pontiliane, cacantem  
 Ventris onus digitis accelerare tuis ;  
 Nec tamen in coena manibus tractare uereris  
 Carnes et quadris accumulare meis.  
 Ah, satis est, obsecro, quiesce tibi que ministra !  
 Non placet obsequium, Pontiliane, tuum (Nugarum libri octo, I, 187, 1–4).*

La rumeur publique dit que bien souvent, Pontilianus, quand tu fais tes besoins,  
 Tu te sers de tes doigts pour aider la charge de ton ventre à sortir plus vite.  
 Et pourtant, pendant les dîners, tu n'hésites pas à te servir de tes mains,  
 Et à accumuler les morceaux de viande sur mon assiette.  
 Ah, c'est assez, je t'en prie, arrête, ne sers que toi-même !  
 Elle ne me plaît vraiment pas, Pontilianus, ton obligeance

Négligeant l'usage de la fourchette qui commençait pourtant à se répandre et donnait lieu à une « nouvelle codification des manières de table »<sup>40</sup>, Pontilianus n'a en outre pas la moindre notion de l'hygiène que Bourbon, quand il s'adresse à ses élèves, a bien soin d'enseigner<sup>41</sup>. L'un des intérêts de la pièce tient dans le contraste entre son caractère scatologique et sa virtuosité<sup>42</sup>. Le poète s'amuse et accable de honte un convive dont les gestes prouvent qu'il maîtrise mal les codes du groupe social auquel il tente de s'intégrer. Ainsi, le banquet peut être un lieu d'exclusion, en ce qu'il révèle des attitudes ou des comportements incompatibles avec les normes qui sont celles des autres participants — ou dans le cas qui nous intéresse celles des poètes dans leurs pièces symposiaques.

Quels sont en revanche les ingrédients du « bon » banquet ? Quels sont les éléments nécessaires à la réussite de celui-ci ? Lié au principe de la *κοινωνία*, la « communauté », le premier principe semble être une forme de circulation de la parole, qui ne doit pas être prise par quelqu'un qui ne la lâcherait plus, imposant ainsi aux autres un discours logorrhéique témoignant d'une supposée supériorité intellectuelle ; le banquet, écrit Pascale Hummel, n'est pas le lieu de « cuistreries importunes », car il valorise « le cheminement heuristique

<sup>40</sup> Voir Sabine Delzescaux, Norbert Elias. *Civilisation et décivilisation* (Paris : L'Harmattan, 2002), 133.

<sup>41</sup> Dans le *Paedagogion*, l'ouvrage qui leur est adressé, il recommande en particulier de se laver le visage, les dents, les yeux et les mains dès le saut du lit (*Opusculum puerile ad pueros de moribus, sive Παιδαγωγείον* (Lyon : Gryphe, 1536)).

<sup>42</sup> Voir par exemple l'usage volontairement pompeux des tri- ou quadrisyllabes en fin de vers 1, les rimes internes et les allitérations en -s du vers 2 ou encore l'usage de l'apostrophe qui scande toute la pièce.

sur la certitude des savoirs établis »<sup>43</sup>. Peut-être est-ce un personnage contrevenant à cette règle que brocarde Bourbon :

*Rex hodie cum sis, cras idem non eris. Euge,  
Quid tanto fastu cur domineris habes ? (Nugarum libri octo, II, 4).*

Roi aujourd'hui, tu ne le seras plus demain. Allons,  
Quelle raison as-tu de commander avec tant d'orgueil ?

Les Grecs comme les Romains avaient coutume d'élire un « roi » du banquet, dont la charge était de fixer l'ordre et la quantité des vins et de distribuer la parole. On peut penser que cette épigramme, de façon implicite, blâme l'orgueil des puissants ; on peut aussi y voir la critique d'un chef de banquet profitant de son statut pour pérorer indéfiniment. Or tous les critiques qui ont travaillé sur le banquet ont bien montré que le savoir ne s'y construit pas de façon verticale, avec un savant instruisant les autres, pas non plus par réfutations et argumentations, mais par adjonctions et confirmations, ce qu'Estelle Oudot appelle « un savoir non pas tant critique que cumulatif [auquel] il appartient à chacun d'apporter sa contribution, son écot (ἔρανος ou σύμβολον) à la discussion commune »<sup>44</sup>. Dans les *Saturnales* de Macrobe, Benjamin Goldlust étudie en particulier comment « chacun prend la parole, l'utilise, voire l'orchestre et la passe finalement à son voisin, pour que lui aussi apporte son écot à la communauté du savoir qui se dessine progressivement »<sup>45</sup>. C'est ainsi que le banquet peut se dérouler ἑμμελῶς, comme le dit Plutarque citant Platon<sup>46</sup>, c'est-à-dire harmonieusement (le terme renvoie à la musique) ou, précisément, « selon de justes proportions » (de paroles, en l'occurrence).

L'un des moyens d'obtenir cette ἑμμέλεια, cette « harmonie » recherchée, est l'usage de la musique, destinée à adoucir les mœurs et les esprits glissant vers la polémique<sup>47</sup> ; un autre est peut-être celui, modéré et raisonné, de la plaisanterie. L'*hilaritas* (« la gaieté, la joie, la belle humeur ») est en effet l'un des ingrédients du banquet lors duquel chaque participant doit s'efforcer de se montrer *facetus* (« spirituel ») pour prouver qu'il n'a rien du rustre

<sup>43</sup> Hummel, compte-rendu de *Le Convive et le savant*.

<sup>44</sup> Oudot, « 'La table fabrique les amis' », 12.

<sup>45</sup> Benjamin Goldlust, « *Quasi de speculo*. L'écriture et la parole dans les *Saturnales* de Macrobe », *L'information littéraire* 60 (2008) : 46.

<sup>46</sup> Plutarque, *Propos de table*, 634F (Platon, *Lois*, 654 b ?).

<sup>47</sup> Voir *ibidem*, 713F.

campagnard lourdaud et *stultus* (« sot »)<sup>48</sup>. Invitant son ami Jacques de Vintimille<sup>49</sup> à dîner, Visagier lui dit :

*A cena si, Iacobe, vis jocari  
nobiscum venias, sumus parati (Epigrammatum libri quattuor, IV, 39).*

Après dîner, Jacques, si tu veux venir plaisanter  
avec nous, viens, nous t’attendons.

L’expression *a cena* (« après dîner ») renvoie sans doute à la distinction qui est faite quelquefois entre le δειπνον (le dîner proprement dit) et le συμπόσιον (« temps voué à la consommation de vin et à la conversation »<sup>50</sup>), mais l’essentiel est ici ce verbe *iocari*, mis en valeur en fin de vers, qui forme l’élément central de l’invitation. Ducher, quant à lui, explique ainsi pourquoi il participe avec tant de plaisir aux dîners donnés par Gilbert Marellat<sup>51</sup> :

*Non epulas propter, quantumuis adiciiales,  
Non etiam propter uina, Falerna licet.  
Illis sed quod erat condita refertaque uerbis  
Ipsa quibus laudem mensa Platonis habet  
(Epigrammatôn libri duo, I, 40, 5–8).*

Non pour les mets que tu offres, quoiqu’ils soient somptueux,  
Non plus que pour ton vin, même si c’est du Falernes,  
Mais parce que ton dîner était relevé et plein de ces mots  
Qui font la réputation du *Banquet* de Platon lui-même

Le terme *conditus* (« assaisonné, relevé ») indique ce que sont les *uerba* (« les mots ») dont il s’agit, et renvoie à la notion de *sal*, de « sel », que le dictionnaire latin-français de Robert Estienne définit comme une « parole joyeuse et recreative, qui fait rire les gens et aucunes fois pique, gaberie,

<sup>48</sup> Voir Nicolas Kies, « Retrouver la culture dans la nature : les bons mots involontaires dans la littérature facétieuse de la Renaissance », *Seizième Siècle* 7 (2011) : 226 : « L’*Homo facetus* s’oppose fondamentalement au *stultus* en ce qu’il maîtrise très consciemment l’effet de son discours et de sa gestuelle ».

<sup>49</sup> Jacques de Vintimille est un humaniste né à Rhodes (1512) qui devint conseiller au Parlement de Bourgogne, auteur de diverses œuvres, dont une traduction française de la *Cyropédie* de Xénophon offerte à François I<sup>er</sup> ([https://data.bnf.fr/fr/see\\_all\\_activities/12519511/page1](https://data.bnf.fr/fr/see_all_activities/12519511/page1)).

<sup>50</sup> Christian Jacob, « ‘La table et le cercle’. Sociabilités savantes sous l’Empire romain », *Annales. Histoire, sciences sociales* 60 (2005) : 511.

<sup>51</sup> Je n’ai pas identifié ce personnage, peut-être un riche Lyonnais.

farcerie, raillerie, rigolerie, facétie »<sup>52</sup>. Et cette parole vaut plus, aux yeux du poète, que les délices culinaires et les grands crus que propose (aussi) Marellat.

Une pièce de Bourbon thématise doublement cet usage de la plaisanterie dans le banquet. Elle est adressée à un personnage nommé *Porculus*, « Porcinet », dans lequel il est possible de reconnaître Noël Béda, syndic de la Sorbonne, tenant de l'orthodoxie la plus rigoureuse et ennemi des évangéliques dont le poète fait partie<sup>53</sup> :

*Inter coenam aliquid narrari saepe rogasti,  
Porcule, quod lepidum ridiculumque foret.  
« Si nunc in furca penderes, Porcule, (dixi)  
Amphora penderes, non homo » : ridiculum est ! (Nugarum libri octo, I, 91).*

Au cours du dîner, il t'est souvent arrivé de demander,  
Porcinet, qu'on raconte quelque bon mot spirituel et drôle.  
« Si maintenant tu te pendais à une fourche, Porcinet, (voilà mon bon mot)  
C'est une amphore qui pendrait, non un homme » : c'est fort drôle !

Selon Bourbon, Béda veut passer pour un participant habitué des banquets, qui connaît leurs normes et réclame donc qu'on y lance des plaisanteries. Le poète, qui le méprise, saisit l'occasion pour se moquer de lui et sa plaisanterie est efficace à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il fait démonstration de sa culture, puisque son « bon mot » se trouve d'abord dans un passage de l'*Histoire Auguste* — dont on connaît l'intérêt aux yeux des humanistes —, où la plaisanterie était lancée à propos de l'usurpateur Bonose<sup>54</sup> ; ensuite, pour faire rire son auditoire, il use d'un procédé conseillé par Cicéron dans le *De oratore* : les « similitudes », c'est-à-dire « les comparaisons et les analogies d'images » et plus précisément « les ressemblances d'images [qui] amusent beaucoup l'auditoire [lorsqu']elles portent sur une difformité physique, sur un défaut corporel, que l'on rapproche d'un objet encore plus laid »<sup>55</sup> ; enfin, l'affirmation selon laquelle Porcinet-Béda une fois pendu, ressemblerait à une

<sup>52</sup> Robert Estienne, *Dictionarium latinogallicum* (Paris : Robert Estienne, 1543).

<sup>53</sup> Sur les raisons de cette identification, voir Laigneau-Fontaine : Bourbon, *Nugae*, 305, n. 294.

<sup>54</sup> *Probus* (= *Histoire Auguste*, V, 2) 15, 1–2, trad. François Paschoud (Paris : Les Belles Lettres, 2001, 2<sup>e</sup> tir. 2002).

<sup>55</sup> Cicéron, *De oratore*, II, 265 : *Est etiam ex similitudine, quae aut conlationem habet aut tamquam imaginem* et II, 266 : *Valde autem ridentur etiam imagines, quae fere in deformitatem aut in aliquod uitium corporis ducuntur cum similitudine turpioris*, trad. Emile Courbaud (Paris : Les Belles Lettres, 1928, 5<sup>e</sup> tir. 2002), 118.

amphore, indique son appétence exagérée pour le vin<sup>56</sup>, élément tout particulièrement scandaleux pour celui qui avait été l'austère directeur du collège Montaigu à Paris et qu'une plainte du chapitre de Notre-Dame, en 1520, avait déjà accusé « de ne pas observer la règle de Standonck dans [sa] vie privée »<sup>57</sup>.

La plaisanterie de Bourbon peut donc sembler acérée et ne pas correspondre à cette « économie du γέλοιον (de la plaisanterie) », qui est de règle « à la fois [dans] la confraternité et [dans] le banquet » selon Charles Delattre<sup>58</sup>. Mais cette raillerie méchante s'explique précisément par la personnalité de Béda qui, aux yeux de Bourbon, ne mérite pas de faire partie du banquet et se voit donc de bon droit exclure de cet espace de sociabilité. Car finalement, sans doute l'élément le plus important du banquet est-il constitué par les banqueteurs eux-mêmes. De même que, chez Plutarque, les participants, si variés soient-ils, forment un groupe d'une « grande homogénéité culturelle »<sup>59</sup>, de même les banquets présentés dans les recueils du *sodalitium Lugdunense* réunissent des hommes partageant globalement les mêmes valeurs et les mêmes centres d'intérêt, dont ils nourrissent leurs conversations. Une pièce de Visagier nous permet de nous représenter les discussions qui pouvaient se tenir lors de ces dîners. Dans la pièce 57 du livre IV de ses *Hendécasyllabes*, le poète décrit un repas chez Mellin de Saint-Gelais<sup>60</sup> auquel l'avait amené Scève et passe en revue tous les participants : se trouvent là un nommé Aemilius Perottus, spécialiste de sciences juridiques et « prince du forum » ; un jeune homme, Carleus, « plongé dans les livres de Platon et d'Aristote » ; Ranconetus, le « plus accompli de tous les hommes » ; Janus Fraxineus, auteur d'une histoire de l'Ecosse ; Rhodius, « savant dans les deux langues » et son élève, le jeune Robertetus<sup>61</sup>. Ces personnages ne sont pas identifiables avec certitude, mais ce qui importe est que sont réunis autour de la table un spé-

<sup>56</sup> Même idée dans la pièce I, 57 des *Hendécasyllabes* de Visagier.

<sup>57</sup> Sur cette accusation, voir Marcel Godet, *Le Collège de Montaigu* (Paris : Champion, 1909), 15. Jean Standonck, adepte de la *devotio moderna* prônant une pratique religieuse intimiste et sincère, avait été nommé principal du Collège en 1483.

<sup>58</sup> Charles Delattre, « Une poétique de la roserie : des anthologies antiques aux *Silloi* de Timon », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire* 82 (2008) : 51.

<sup>59</sup> Oudot, « 'La table fabrique les amis' », 3.

<sup>60</sup> Sur ce personnage, voir le carnet d'hypothèses de Claire Sicard, « Démêler Mellin », <https://demelermellin.hypotheses.org> (accès : 15.01.2024).

<sup>61</sup> Visagier, *Hendecasyllaborum libri quattuor*, IV, 57, 30–61 : *Aemilius fori Perottus / princeps [...]* ; *Carlaeus juvenis quidem, Platonis / atque Aristotelis datus libris, vir [...]* ; *Ranconetus, homo omnium virorum / perfectissimus [...]* ; *Janus Fraxineus, fidelis auctor / Scoticae historiae [...]* ; *Rhodius, doctus haud dubie utriusque linguae*.

cialiste de droit canon (Aemilius Perottus), un philosophe (Carleus), un philologue (*Ranconetus* peut-être Aimar de Rançonnet<sup>62</sup>), un historien (Janus Fraxineus, Jean Dufresne ?), un professeur (Rhodius) et son élève (membre de la prestigieuse famille Robertet), qu'il forme aux savoirs humanistes. Tout ce petit monde s'intéressait aux études libérales et, si Visagier sacrifie avec cet éloge des participants à l'un des *topoi* de la littérature symposiaque<sup>63</sup>, il est probable qu'il soit sincère et, dans son admiration pour ses confrères, se félicite de faire partie de cette société humaniste.

Le banquet est donc, pour les membres du *sodalitium Lugdunense*, l'occasion d'affirmer leurs valeurs, d'exclure les individus qui en sont jugés indignes et de se retrouver entre pairs pour discuter de sujets qui leur tiennent à cœur. Comme toute société, le banquet possède ses règles propres, et qui ne les respecte pas se fait vivement rejeter. Mais pour qui les respecte, il constitue un espace de sociabilité plaisante, où des thématiques jugées importantes peuvent être abordées dans la bonne humeur et la bienveillance, et où chacun peut s'exprimer afin d'apporter sa pierre à l'édifice. Rien d'étonnant, donc, à ce que ces caractéristiques du banquet antique et renaissant aient séduit Olga Fröbe-Kapteyn lorsqu'en 1933, elle voulut amener à discuter penseurs et philosophes d'Orient et d'Occident. Le nom qu'elle choisit pour le lieu de rencontres qu'elle mit sur pied sur les rives du lac Majeur, le « cercle d'Eranos », renvoie directement aux banquets antiques, puisque le mot *ἔρανος*, en grec, désigne « un repas où chacun apporte sa part » et est particulièrement bien adapté à un endroit où ne devait se faire jour ni idéologie, ni dogmatisme, ni académisme, mais « seulement une liberté spirituelle et de pensée »<sup>64</sup>.

---

<sup>62</sup> Sur ce personnage, voir Philippe Tamizey de Larroque, « Un grand homme oublié : le président de Rançonnet », *Revue des questions historiques* 10 (1871), 230–245. Il est notamment l'auteur d'un *Thésor de la langue française tant ancienne que moderne...* (Paris : D. Douceur, 1606).

<sup>63</sup> Voir à ce sujet Ewen Bowie, qui détermine plusieurs types d'éloge qui « faisaient partie intégrante des discours symposiaques » et affirme que « l'éloge des individus était habituel » (« L'éloge dans le *symposium* », *Pallas* 61 (2003) (*Symposium. Banquet et représentations en Grèce et à Rome*) : 137 et 141).

<sup>64</sup> Eric Coulon, « De quelques expériences collectives d'étude et d'échange intellectuelles [sic], métaphysiques et spirituelles [sic] au XX<sup>e</sup> siècle », <https://rencontres-abelio.net/documents/Coulon%202011.pdf>.

## BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES ANTIQUITE

- Athénée. *Les Deipnosophistes*. Livres I–II. Traduction par Anne-Marie Desrousseaux. Paris : Les Belles Lettres, 1956, 2<sup>e</sup> tir. 2002.
- Cicéron. *De oratore*. Traduction par Emile Courbaud. Paris : Les Belles Lettres, 1928, 5<sup>e</sup> tir. 2002.
- Histoire Auguste*, V, 2 (*Vies de Probus, Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose*). Traduction par François Paschoud. Paris : Les Belles Lettres, 2001, 2<sup>e</sup> tir. 2002.
- Homère. *Hymnes homériques*. Traduction par Jean Humbert. Paris : Les Belles Lettres, 1936, 11<sup>e</sup> tir. 2018.
- Horace. *Epîtres*. Traduction par François Villeneuve. Paris : Les Belles Lettres, 1934, 12<sup>e</sup> tir. 2018.
- Lucien. *Le Banquet ou les Lapithes*. Traduction par Jacques Bompaire. Paris : Les Belles Lettres, 1998, 3<sup>e</sup> tir. 2012.
- Macrobe. *Saturnales*. Livres II–III. Traduction par Benjamin Goldlust. Paris : Les Belles Lettres, 2021.
- Platon. *Le Banquet*. Traduction par Paul Vicaire. Paris : Les Belles Lettres, 1989, 4<sup>e</sup> tir. 2008.
- Pline le Jeune. *Correspondance*. Livres I–III. Traduction par Anne-Marie Guillemin. Paris : Les Belles Lettres, 1927, 6<sup>e</sup> tir. 1987.
- Plutarque. *Propos de table*. Livres I–III, traduction par François Fuhrmann. Paris : Les Belles Lettres, 1972, 2<sup>e</sup> tir. 2003 ; Livres IV–VI, traduction par François Fuhrmann. Paris : Les Belles Lettres, 1978, 2<sup>e</sup> tir. 2003 ; Livres VII–IX, traduction par Françoise Frazier et Jean Sirinelli. Paris : Les Belles Lettres, 1996, 2<sup>e</sup> tir. 2003.
- Xénophon. *Le Banquet*. Traduction par François Ollier. Paris : Les Belles Lettres, 1961, 8<sup>e</sup> tir. 2018.

## SOURCES MOYEN-AGE ET RENAISSANCE

- Bourbon. *Epigrammata*. Lyon : L. Hyllaire, 1530.
- Bourbon. *Nugae*. Paris : Vascosan et Bâle : Cratander, 1533. Traduction par Sylvie Laigneau-Fontaine. Genève : Droz, 2008.
- Bourbon. *Opusculum puerile ad pueros de moribus, sive Παιδαγωγείον*. Lyon : Gryphe, 1536.
- Bourbon. *Nugarum libri octo*. Lyon : Gryphe, 1538 et Bâle : Cratander, 1540.
- Dante. *La divine Comédie*. Traduction par Danièle Robert. Paris : Actes Sud, 2016.
- Dolet. *Carminum libri IV*. Lyon : Gryphe, 1538. Traduction par Catherine Langlois-Pézeret, Genève : Droz, 2009.
- Ducher, Gilbert. *Epigrammes*. Lyon : Gryphe, 1538. Traduction par Sylvie Laigneau-Fontaine et Catherine Langlois-Pézeret. Paris : Champion, 2015.
- Erasme. *De civilitate morum puerilium*. Anvers : M. Hillenium, 1530.
- Estienne, Robert. *Dictionarium latinogallicum*. Paris : Robert Estienne, 1543.
- Scève, Maurice. *Délie, objet de plus haute vertu*. Lyon : S. Sabon, 1544.
- Visagier. *Epigrammatum libri duo*. Lyon : Gryphe, 1536.
- Visagier. *Epigrammatum libri quattuor, eiusdem Xenia*. Lyon : Parmentier, 1537.

Visagier. *Hendecasyllaborum libri quattuor*. Paris : Simon de Colines, 1538.

Visagier. *Inscriptionum libri duo*. Paris : Simon de Colines, 1538.

## ETUDES

Bowie, Ewen. « L'éloge dans le *symposium* ». *Pallas* 61 (2003) (*Symposium. Banquet et représentations en Grèce et à Rome*): 137–165.

Coulon, Eric. « De quelques expériences collectives d'étude et d'échange intellectuelles [sic], métaphysiques et spirituelles [sic] au XX<sup>e</sup> siècle », <https://rencontres-abelio.net/documents/Coulon%202011.pdf>.

Delattre, Charles. « Une poétique de la roserie : des anthologies antiques aux *Silloi* de Timon ». *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire* 82 (2008) : 47–62.

Delzescaux, Sabine. *Norbert Elias. Civilisation et décivilisation*. Paris : L'Harmattan, 2002.

Elias, Norbert. *Über den Prozeß der Zivilisation : soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*. Bâle : Verlag Haus zum Falken, 1939. Traduction par Pierre Kamnitzer : *La Civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973 et *La Dynamique de l'Occident*. Paris : Calmann-Lévy, 1976.

Fick, Nicole. « Savoir-vivre et grossièreté dans l'Antiquité romaine ». *Camena* 19(2016) (*Savoir-vivre et grossièreté de l'Antiquité à la Renaissance*, éd. Sylvie Laigneau-Fontaine), accès : 15.01.2024, <https://www.saprat.fr/toutes-les-revues-en-ligne-camena/camena-n-19-decembre-2016-sa-voir-vivre-et-grossierete-de-l-antiquite-a-la-rennaissance-565.htm>.

Godet, Marcel. *Le Collège de Montaigu*. Paris : Champion, 1909.

Goldlust, Benjamin. « *Quasi de speculo*. L'écriture et la parole dans les *Saturnales* de Macrobe ». *L'information littéraire* 60 (2008) : 44–47.

Hummel, Pascale. Compte-rendu de *Le Convive et le savant. Sophistes, rhéteurs, grammairiens et philosophes au banquet, de Platon à Athénée* de Y. Scolan (Paris : Les Belles Lettres, 2017). *Revue des Etudes Grecques* 131 (2018) : 809–810.

Jacob, Christian. « 'La table et le cercle'. Sociabilités savantes sous l'Empire romain ». *Annales. Histoire, sciences sociales* 60 (2005) : 507–530.

Jeanneret, Michel. *Des mets et des mots. Banquets et propos de table à la Renaissance*. Paris : Corti, 1987.

Kies, Nicolas. « Retrouver la culture dans la nature : les bons mots involontaires dans la littérature facétieuse de la Renaissance ». *Seizième Siècle* 7 (2011) : 225–241.

Laurens, Pierre. *L'Abeille dans l'ambre. Célébration de l'épigramme de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*. Paris : Les Belles Lettres, 1989.

Lazard, Madeleine. *Louise Labé, Lyonnaise*. Paris : Fayard, 2004.

Lever, Maurice. *Les Bûchers de Sodome. Histoire des « infâmes »*. Paris : Fayard, 1985.

Mühlethaler, Jean-Claude. « Des mets et des maux. Aspects et enjeux de la dévaluation de la table à la Renaissance ». *Romanische Forschungen* 108 (1996) : 396–424.

Nassichuk, John. « Jacques Delaunay et les moines poètes Dampierre et Marconville dans les *Epigrammata* (1539) ». *Humanistica Lovaniensia* 70 (2021) : 155–183.

Oudot, Estelle. « 'La table fabrique les amis' : quelques remarques sur le savoir-vivre dans les *Propos de Table* de Plutarque ». *Camena* 19 (2016) (*Savoir-vivre et grossièreté de*

- l'Antiquité à la Renaissance*, éd. Sylvie Laigneau-Fontaine), acces : 15.01.2024, <https://www.saprat.fr/wp-content/uploads/2023/04/camenae-19-1-estelle-oudot.pdf>.
- Revel, Jacques. « Les usages de la civilité ». En : *Histoire de la vie privée*, t. 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, edited by Philippe Ariès, 169–209. Paris : Seuil, 1986.
- Saulnier, Verdun-Louis. *Le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade, Maurice Scève, italianisant, humaniste et poète (ca 1500–1560) : les milieux, la carrière, la destinée*. Paris : Klincksieck, 1948.
- Schmidt, Charles. *La Vie et les travaux de Jean Sturm, premier recteur du gymnase et de l'académie de Strasbourg*. Strasbourg : C.-F. Schmidt, 1855.
- Sicard, Claire. « Demêler Mellin de Saint-Gelais ». Acces : 15.01.2024, <https://demelemellin.hypotheses.org>.
- Philippe Tamizey de Larroque. « Un grand homme oublié : le président de Ranconnet ». *Revue des questions historiques* 10 (1871) : 230–245.

LES BANQUETS  
DU *SODALITIUM LUGDUNENSE* :  
UN IDÉAL DE SOCIABILITÉ À LA RENAISSANCE

Résumé

Les membres du *sodalitium Lugdunenses*, des poètes épigrammatistes actifs à Lyon dans les années 1530–1540, ont écrit de nombreuses pièces symposiaques, à travers lesquelles se dessinent une société idéale, qui pratique l'art du banquet en respectant les règles établies par les Anciens. Pour les poètes et leurs amis, dans cet art du banquet se mêlent vin, conversation et plaisanteries. Ces échanges sont l'occasion de définir un mode de vie et des valeurs dont sont exclus ceux qui ne leur correspondent pas, mais qui offrent à ceux que l'on reconnaît comme ses pairs un espace de sociabilité où, loin de tout dogmatisme, se construit pas à pas un savoir auquel chacun est prié d'apporter sa contribution (ἔρανος) dans une atmosphère empreinte d'harmonie (ἑμμέλεια). Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le « cercle d'Eranos » organisé par Olga Fröbe-Kapteyn s'inspire des banquets antiques et renaissants.

**Mots-clé** : Lyon ; épigramme ; banquet ; invitation ; vin ; plaisanterie ; valeurs

THE BANQUETS  
OF THE *SODALITIUM LUGDUNENSE* :  
AN IDEAL OF SOCIABILITY IN THE RENAISSANCE

Summary

This article looks at the practice of banqueting among the authors of the *sodalitium Lugdunense*, a group of Latin poets active in Lyon in the 1530s. Their epigrams, the literary genre they practiced, showcase their friendship through numerous pieces that are invitation tickets in the manner of Martial. Their banquets have all the hallmarks of ancient banquets: the presence of Bacchus in due measure, the idea of a “community” in which speech circulates on an egalitarian

basis, and the use of witty jokes. All this defines the rules of a good banquet, which provide a pleasant venue for socializing among fellow human beings.

**Keywords:** Lyon; epigram; banquet; invitation; wine; jest; values

BANKIETY *SODALITIUM LUGDUNENSE*:  
IDEAŁ TOWARZYSKOŚCI W CZASIE RENESANSU

Streszczenie

Autorka artykułu przygląda się praktyce ucztowania wśród autorów *sodalitium Lugdunense*, grupy łacińskojęzycznych poetów działających w Lyonie w latach trzydziestych XVI wieku. Komponowane przez nich liczne epigramaty, pisane w formie zaproszeń redagowanych na wzór tych pisanych przez Marcjalisa, ukazują ich przyjaźń. Ich bankiety mają wszystkie cechy starożytnych biesiad: właściwą obecność Bachusa, ideę „wspólnoty”, gdzie rozmowa jest udziałem wszystkich na równych zasadach, oraz opowiadanie żartów. To wszystko wyznacza reguły udanego bankietu, w trakcie którego miło spędzamy czas w towarzystwie innych ludzi.

**Słowa kluczowe:** Lyon; epigram; bankiet; zaproszenie; wino; żart; wartości